

Remise des Trophées du Parc national des Cévennes

Les quatre lauréats des Trophées 2016 ont été mis à l'honneur le jeudi 25 août à Florac. Chacun a pu présenter son projet en détail et a reçu une dotation de 1 000 € pour mener ou finaliser ce projet.

Les Trophées 2016, qui avaient pour thématique *Des paysages et des hommes*, récompensaient des initiatives éco-citoyennes locales, exemplaires, innovantes, porteuses des valeurs du programme de l'Unesco *L'homme et la biosphère*. Réuni le 7 juillet à Florac, le jury a sélectionné quatre des seize dossiers reçus et attribué une "mention spéciale" à deux d'entre eux qui répondent parfaitement à tous les critères d'évaluation.

- **Balade guidée *Le valat de Conchès*** : dossier présenté par l'école Les abris de Ventalon-en-Cévennes. Il s'agit de la conception d'une randonnée guidée autour de l'école, à destination des locaux et des visiteurs : le guidage est assuré par un lecteur MP3 ou par la lecture de QR-codes avec un smartphone, renvoyant à des capsules vidéo réalisées par les élèves eux-mêmes. **Mention spéciale du jury.**
- **Remise en culture des terrasses historiques du hameau de la Sablière** : dossier présenté par l'association Essentielle (commune de St Pierre-des-Tripiers). Le projet consiste en la restauration des anciennes terrasses du hameau et la plantation d'un vignoble et de plantes associées. Il s'inscrit dans deux déclinaisons du thème *des paysages et des hommes* : le projet de plantation et la restauration du patrimoine paysager local. **Mention spéciale du jury**
- **Réhabilitation de bancels et plantation de vigne patrimoniale de cépages cévenols et de pêches de pays** : dossier présenté par Cécile Reynes-Bridgens, qui réside à St-Laurent-de-Trèves (commune nouvelle Cans et Cévennes). Ce projet concerne la commune de Bédouès. Très proche du projet précédent, il relève également de la restauration de patrimoine paysager et du projet de plantation.
- **Création d'outils éducatifs au Jardin du lien** : dossier présenté par le Foyer rural Les P'tis cailloux, situé à Quézac (commune nouvelle Gorges du Tarn - Causses). Il s'agit de valoriser les actions collectives réalisées dans le cadre du Jardin du lien - jardin situé en bordure du Tarn dans une belle zone naturelle bordée de peupliers noirs - en créant des outils d'interprétation pour tous les publics.

Les Trophées, organisées par le réseau des réserves de biosphère de France, donnent lieu à une cérémonie nationale qui se tiendra le 16 septembre à l'Unesco. Le lauréat choisi par le jury pour représenter le territoire – le Parc national des Cévennes est en effet une des 14 réserves de biosphère françaises - est l'école Les Abris, de Ventalon-en-Cévennes.

Les lauréats disposent d'une année pour mener à terme leur projet.

Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur www.cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km² et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km², répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse : Catherine Dubois
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

